

“Poitou-Charentes Nature”

Union Centre Atlantique
pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

Rapport Moral et d'Orientation Assemblée générale du 14 juin 2017

Le Conseil d'Administration de Poitou-Charentes Nature a tenu en 2016 6 séances, et son bureau s'est réuni 6 fois sous forme de conférence téléphonique, sans compter les échanges téléphoniques ainsi que les échanges par mail quotidiens. L'Assemblée Générale a été convoquée le 15 juin à Saint Marc la Lande (79), après la visite fort intéressante sur le site de la RNR des Antonins. A noter la présence de notre Commissaire aux comptes qui a souligné la bonne tenue de nos comptes et validé nos comptes de résultat et bilan. Un grand merci aux administratrices et administrateurs pour leur participation active à la vie de notre Fédération, ainsi qu'aux salariés très professionnels pour leur appui efficace. Ludivine nous a quittés en 2016 pour d'autres horizons professionnels et Clémentine est en congé sans solde d'une année de mi 2016 à mi 2017. Nous avons donc recruté Laura et Agnès fin 2015, de manière à avoir un tuilage suffisant en 2016.

Les contrats d'objectifs 2017 ont été revus en fin d'année 2016 afin de répondre à la demande de la Région de baisser l'enveloppe globale de 3 %. Quant à l'avenir de ceux-ci, compte tenu du fait qu'ils sont cofinancés avec des fonds européens (FEDER) dans le cadre du PDRR Poitou-Charentes, contractualisé avec l'Union Européenne, lequel aura cours jusqu'en 2020, il sera logique qu'ils continuent à être traités à notre niveau, mais toutefois financés par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Avec la réforme de la Politique Agricole Commune les régions ont en charge la gestion des fonds européens (FEDER, FEADER, FSE, FEAMP). Poitou-Charentes Nature a été invitée à participer à la mise en œuvre du Plan de Développement Rural Régional (PDRR). Ce plan prévoit entre autres les actions concernant la biodiversité et le patrimoine naturel, le développement des PME, les techniques d'information et de communication, le développement du capital humain...

Concernant le FEADER en 2016, Poitou-Charentes Nature et ses associations adhérentes ont de nouveau participé à la mise en œuvre des Mesures Agro Environnementales Climatiques et des mesures d'amélioration de la compétitivité des exploitations agricoles. Le PDRR n'a été approuvé formellement par l'Union Européenne qu'en cours d'année 2016. Nos associations adhérentes sont partenaires des opérateurs choisis par la Région pour les MAEc à des degrés divers suivant les opérateurs et sont parfois elles-mêmes opératrices. Nous attendons de ces mesures une amélioration de la biodiversité ordinaire et extraordinaire mais le retard de l'Etat dans le paiement du travail d'animation réalisé met en difficulté nos associations et les relations avec le monde agricole.

Nous avons sollicité et obtenu en 2016 des fonds européens FEDER importants pour nos actions réalisées entre 2014 et 2016. Toutefois, c'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui coordonne les 3 plans anciens, l'UE n'ayant pas souhaité les fusionner.

Poitou-Charentes Nature a continué au cours de cette année 2016 à avoir des relations suivies avec les collectivités publiques, en particulier la Région, les différentes Administrations Préfecture, DREAL, DRAAF, les offices tels l'ONCFS, l'ONEMA, ou encore les Organisations Professionnelles Agricoles Chambres d'Agriculture, réseau InPACT, AGROBIO, la FRCIVAM.

Poitou-Charentes Nature est donc invitée à participer à nombre de Commissions officielles qui, sans être exhaustif, traitent de la santé végétale et animale, des nitrates, des phythosanitaires, de l'eau, de la lutte contre les campagnols et ses conséquences sur les espèces carnivores, ou encore des espèces dites nuisibles. En 2016, ces commissions ont été étendues au territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine et Poitou-Charentes Nature a ainsi souvent participé à ces réunions pour le compte de sa confédération FNE Nouvelle-Aquitaine, dont l'Assemblée Générale constitutive s'est tenue le 3 mars 2016.



14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE LE COMTE

☎ 05.49.88.99.23 Courriel : pc.nature@laposte.net

www.poitou-charentes-nature.asso.fr

Association Loi 1901 affiliée à France Nature Environnement, agréée au titre de l'article 40 de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la Nature et de l'article L.160 -1 du Code de l'Urbanisme, dans un cadre interdépartemental.



La nouvelle Région a poursuivi la politique engagée par la Région Poitou-Charentes sur la Trame Verte et Bleue. Les associations membres de PCN sont impliquées dans les actions auprès des communes.

Le travail de collaboration avec l'Observatoire Régional de l'Environnement dans le cadre du RPAPN a continué au cours de l'année 2016, en particulier sur la mise en place de la plate-forme PCN concernant les données naturalistes des associations et un nouveau programme financé par la Région, le dispositif d'alerte. La mise en place du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) en partenariat avec l'ORE dans le cadre du RPAPN fin 2015 a été confirmée en 2016 avec l'adhésion de toutes les associations. Une convention de partenariat a été signée avec le CBNSA, début 2016.

Le projet « écorce » régionalisé en 2015 se poursuit. L'Espace Régional de Concertation (ERC) a été le cadre de la première des trois réunions de concertation de la Région sur sa réflexion pour une nouvelle politique sur l'Education Nature Environnement pour un Développement Soutenable (ENEDS)

Les compétences de la Région sont plus importantes sur l'économie, les déchets, l'environnement... et l'aménagement du territoire devra être repensé, divers plans sur ces sujets sont à imaginer, écrire, et mettre en œuvre. Installer cette nouvelle collectivité ne fut pas de tout repos !

Le Président de Région ne nous a reçu que début 2017 et le Préfet ne l'a pas encore fait. La place des associations a dû être fortement revendiquée, la collaboration avec les autres têtes de réseaux organisée sous l'égide de FNE Nouvelle-Aquitaine, avec une première rencontre dès le 27 juin 2016.

Le travail avec COSEA sur la mise en place des mesures compensatoires (MC) sur la LGV -SEA a continué en 2016 avec toujours les mêmes difficultés. Le planning de mise en place des MC a toujours du retard et ne sera pas complètement terminé à l'ouverture de la ligne, mais nous sommes près du but. Avec LISEA, la mise en œuvre des suivis monte en puissance avec quelques divergences sur les protocoles proposés. Toutefois, il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité des mesures sur les espèces.

Les relations avec FNE sont toujours nombreuses, que ce soit avec les Pôles et Missions ou avec la Fédération Nationale : AG, Conférences des Présidents, sans compter les courriels quasi quotidiens à propos de la vie de la fédération. Poitou-Charentes Nature sollicite aussi souvent FNE pour aides, conseils, avis.

En 2016 les modes de travail ont été modifiés avec la mise en place de notre grande Région Nouvelle-Aquitaine (qui a choisi son nom en fin d'année), tant sur le plan politique que sur le plan de la réorganisation des différentes administrations. Pour Poitou-Charentes Nature et ses associations adhérentes, grâce au financement via la Convention Pluriannuelle d'Objectifs voté fin 2015, l'année 2016 était assurée mais 2017 sera plus une année d'incertitude avec les choix politiques qui se font dans le temps et les nouveaux modes de financements qui se mettent progressivement en place, même si nous y voyons plus clair à ce jour. Avec les deux autres Fédérations, la mise en place de notre Confédération a sollicité de l'énergie tout au long de l'année, mais nous avons su nous adapter grâce à la persévérance de notre Président Michel Hortolan. Et Poitou-Charentes Nature continue de suivre au quotidien les actions qui sont de sa compétence.

Gustave TALBOT

